



Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité des Plate-formes élévatrices mobiles de personnel

Selon la géométrie de leur structure déformable, les PEMP sont divisées en deux groupes principaux :

- **Groupe A** : PEMP dont la projection verticale du centre de la surface de la plate-forme se trouve toujours à l'intérieur des lignes de renversement, dans toutes les configurations de la plate-forme et jusqu'à l'inclinaison maximale du châssis spécifiée par le fabricant (élévation verticale),
- **Groupe B** : toutes les autres PEMP (élévation multidirectionnelle).

En fonction de leur possibilité de translation, les PEMP sont divisées en 3 types :

- **type 1** : la translation du châssis ou du porteur n'est possible que si la PEMP est en configuration de transport (position basse) ;
- **type 2** : la translation peut être commandée par un organe situé sur le châssis ou dans le porteur, alors que la plate-forme de travail n'est pas en configuration de transport (position basse) ;
- **type 3** : la translation peut être commandée par un organe situé sur la plate-forme de travail lorsque celle-ci est en position haute.

UIMM

PÔLE FORMATION
Franche-Comté

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR



Le CACES® R.486 concerne les 3 catégories de PEMP suivantes :

Catégorie A : PEMP du groupe A, de type 1 ou 3



Catégorie B : PEMP du groupe B, de type 1 ou 3



Catégorie C : Conduite hors-production des PEMP des catégories A ou B

Déplacement, chargement / déchargement, transfert de toutes les PEMP de catégorie A ou B sans activité de production (porte-engins), pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.



SMMAXX

Conduite en sécurité des plates-formes élévatrices mobiles de personnel de catégories A et B Recyclage CACES® selon la recommandation R.486

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- De conduire les plateformes élévatrices mobiles de personnes des groupes A et B : Type 1 et 3 dans le respect des règles de sécurité.

Programme

Formation théorique

- La réglementation et textes de la CRAM,
- Rôle et responsabilités du conducteur
- Classification et technologie des PEMP
- Analyse des risques liés à l'utilisation des PEMP
- Adéquation d'une PEMP en fonction des travaux,
- Mise en œuvre et conduite d'une PEMP,
- Maintenance autorisée.

Formation pratique

- Vérifications et contrôle des dispositifs de sécurité.
- Opérations de mise en place (analyse état du sol, environnement aérien, balisage de zone)
- Positionnement de la PEMP à un emplacement précis (aire limitée au sol)
- Positionnement de la PEMP le long d'une paroi plane verticale
- Déplacer la plate-forme le long d'une paroi plane verticale
- Positionner la plate-forme sous une paroi plane horizontale
- Travaux en hauteur
- Manœuvres de secours et de dépannage.

Public

Conducteurs expérimentés titulaires d'un CACES® à renouveler.

Accessibilités personnes handicapées

Nos locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, nos formations sont compatibles avec plusieurs handicaps selon études. Nous consulter.

Nombres de participants

1 mini – 6 maxi

Pré-Requis

Certificat d'aptitude médicale (médecin du travail).
Savoir lire et comprendre le français.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Durée : la durée sera définie en fonction du nombre de catégories choisies

Date(s) : à définir

Horaires : 8h15 – 11h45 et 12h45 – 16h15

Lieu : nous contacter

Coût : nous consulter

Délai d'accès

Conformément aux dates de notre catalogue inter-entreprises. Pour d'autres formations nous consulter.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apport théorique, démonstrations et exercices pratiques.

Utilisation de moyens audiovisuels.

Remise d'un livret de synthèse.

Un formateur et un ou deux testeur(s).

Modalités d'évaluations

Le formateur mettra en œuvre des outils d'évaluation (QCM – Exercices pratiques) pour valider les acquis de l'apprenant.

Utilisation de moyens audiovisuels.

Remise d'un livret de synthèse

Validation et certification

Selon résultat aux tests, remise du CACES® et d'une autorisation de conduite vierge à compléter par l'employeur.

Code RNCP/RS : **RS5084**

Nom du certificateur : **Caisse Nationale de l'Assurance Maladie**

Date de décision d'enregistrement :
02/03/2020



POLE FORMATION UIMM – AFPI FC

centres : Belfort – Besançon – Dole – Exincourt – Gevingey – Sochaux- Vesoul

www.formation-industries-fc.fr